

Révision N°1 Date: 10/04/2013

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

Préparation:

Nom: PLATRE RANSOM & RANDOLPH
Code du produit: 999 3675 (ULTRA-VEST BANDUST)
Usage normal: Fabrication de moules pour la coulée de bijoux

Identification de la société:

Raison Sociale: COOKSON-CLAL
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification - 1999/45/CE Risques majeurs

Xn; R48/20

Symboles: Xn: Nocif.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles

P15 - Réservé aux utilisateurs professionnels.

Symboles Xn: Nocif.



Phrase(s) de risque

R48/20 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Phrase(s) S

S22 - Ne pas respirer les poussières.

S24/25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S38 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

2.3. Autres dangers

Autres risques Irritant pour les yeux.

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.2. Mélanges

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Silica (cristobalite)		14464-46-1	238-455-4		40 - 70%	Xn; R48/20
quarz		14808-60-7	238-878-4		20 - 40%	Xn; R48/20
gypsum		26499-65-0			20 - 40%	

Description

Le texte intégral relatif aux Phrases de risque mentionnées dans cette partie est présenté en Section 16.

4 - PREMIERS SECOURS.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation :

Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Peut provoquer une irritation des yeux. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer une dermatite. (Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

Ingestion :

Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires et peut entraîner des lésions au niveau du système nerveux central. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les poussières. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Porter un équipement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer la zone concernée à l'aide d'un aspirateur. Éviter de soulever de la poussière. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Laver à l'eau et au savon.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Quarz

VME ppm: -	VME mgm3: 0.1	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
Observations: -	TMP No: 25	FT No: 232	

Silica (cristobalite)

VME ppm: -	VME mgm3: 0.05	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
Observations: -	TMP No: 25	FT No: 232	

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Limites d'exposition.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des vêtements de protection.

Protection des yeux / du visage

Porter : Lunettes de sécurité.

Protection de la peau - Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection respiratoire

Porter : Équipement respiratoire adapté.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	(En) poudre
Couleur	Blanc cassé
Odeur	Légère
pH	6 – 8
Densité relative	2.5

9.2. Autres informations

pH	-
Densité relative	-
Solubilité dans l'eau	Légèrement soluble dans l'eau.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Acides. Agents oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Humidité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux (silice): La silice cristalline se dissout dans l'acide fluorhydrique et peut produire du tétrafluorure de silicone. La réaction avec l'eau ou les acides génère de la chaleur.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Peut provoquer une irritation de la peau, des yeux et des membranes muqueuses.

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

11.1.4. Informations toxicologiques

Voie orale chez le rat DL50: >5000 mg/kg

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

12.1. Toxicité

Poisson CL50/96h: 10000.000 mg/l

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

ADR/RID

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

IMDG

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

IATA

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

-

16 - AUTRES INFORMATIONS.

Autres informations

Entrainement

Les travailleurs doivent être informés de la présence de la silice cristalline et être entraînés à utiliser et à manipuler correctement ce produit selon les réglementations en vigueur.

Texte des phrases de risques présentées en Section 3

R48/20 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.

The SDS contact is - Don Youel Facility Engineer.